

ASEP

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **2 (2000)**

Heft 6

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Championnats de volleyball et d'unihockey des écoles professionnelles

Victoires de Lenzburg et de Langnau



Peter Takacs

L'école professionnelle de Lenzburg et celle des arts et métiers de Langnau ont remporté les 5^{es} championnats des écoles professionnelles suisses, qui se sont déroulés à Coire. L'école professionnelle de Lenzburg a remporté le tournoi de volleyball féminin devant les écoles d'arts et métiers de Winterthour et d'Olten.

Plus de 400 apprentis de toute la Suisse ont lutté dans les salles de gymnastique de l'école professionnelle de Coire pour le titre de champion suisse d'unihockey et de volleyball des écoles professionnelles. Vingt équipes féminines et quarante équipes masculines s'étaient inscrites au tournoi. Les compétitions ont été conçues de manière à permettre à toutes les équipes de disputer un maximum de matches. En unihockey, les équipes, réparties en poules de sept, de-

vaient terminer dans les trois premières si elles entendaient se qualifier pour les quarts de finale et progresser ensuite le plus loin possible dans la compétition organisée à partir de ce stade selon le principe de l'élimination directe. En volleyball, seul le dernier de chaque groupe de cinq était prématurément éliminé. De la sorte, une défaite d'entrée ne signifiait pas automatiquement l'élimination de la compétition.

Le niveau du jeu élevé dans les deux compétitions a réjoui l'observateur. Les mouvements de qualité n'ont pas été rares. Lorsque, à la fin de la journée, les deux vainqueurs furent connus, on a pu constater sans l'ombre d'un doute que les deux meilleures équipes s'étaient finalement imposées. Celle qui s'est retrouvée sur la plus haute marche du podium après 10 parties d'unihockey l'a sûrement bien mérité, même si elle dut passer par l'épreuve des tirs au buts avant de pouvoir savourer sa victoire. **m**

Quelque 400 apprentis se sont affrontés à Coire pour remporter le titre de champion suisse des écoles professionnelles.

Journée suisse du sport scolaire 2001

En route pour l'Appenzell!

La 32^e journée suisse du sport scolaire aura lieu le mercredi 30 mai 2001 en Appenzell. Le programme prévoit les dix activités suivantes: athlétisme, course d'orientation, natation, gymnastique aux agrès, relais polysport, basketball, handball, volleyball, unihockey et badminton.

Participation

Sont autorisés à participer les écolières et écoliers qui suivent l'école obligatoire. Les équipes doivent pratiquer une activité sportive organisée, facultative

ou obligatoire, dans le cadre de l'école ou du sport scolaire. Les équipes de clubs qui participent à des championnats de fédération ne sont pas autorisées à participer.

Dates

- 31 janvier 2001: inscription du nombre d'équipes.
- 15 mars 2001: inscription détaillée des équipes.

Annonce

L'annonce détaillée comportant de plus amples informations, les règlements des compétitions,

les contingents attribués aux cantons et les conditions générales de participation est disponible à l'adresse suivante: Kant. Sportamt AR, Regierungsgebäude, 9102 Herisau, téléphone 07/353 67 30, fax 071/353 64 97 ou e-mail: Sportamt@ed.ar.ch

Inscriptions

Les inscriptions sont à adresser aux responsables cantonaux du sport scolaire de chaque canton. **m**



**CREDIT
SUISSE**

La parole à Christiane Dini-Bessard, présidente du GRT

Défendre les intérêts de la minorité latine

Christiane Dini-Bessard occupe une place particulière au sein de l'ASEP, puisqu'elle est à la fois vice-présidente de l'association et présidente du Groupe romand et tessinois. Mais quelles tâches le GRT, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle communément, assume-t-il au sein de l'ASEP? C'est là l'une des questions que «mobile» a posé à sa dynamique présidente.

Nicole Buchser

«mobile»: Au sein de l'ASEP, les intérêts et les préoccupations des Romands et des Tessinois sont représentés et défendus par un groupe que vous présidez: le GRT. Pouvez-vous nous décrire plus précisément son rôle?

Christiane Dini-Bessard: Un des rôles principaux du GRT est de planifier les cours, les séminaires et les conférences en Suisse romande et au Tessin et de les intégrer dans les catégories de la formation continue de l'ASEP. D'autre part, il défend comme vous venez de le dire, à travers sa présidente et un autre membre du groupe, les intérêts des Romands et des Tessinois au Comité central. Le GRT est un groupe de travail et de réflexion, formé de personnes actives, qui s'investissent dans les domaines de la recherche et de la formation continue. Donc, en plus de défendre les intérêts de la minorité latine au sein de l'ASEP, le groupe fait part aussi de ses idées aux collègues alémaniques dans le but de servir et d'enrichir la cause de l'éducation physique sur le plan national.

Depuis quand ce groupe existe-t-il et comment a-t-il évolué?

Le GRT existe depuis bientôt 12 ans. Il a organisé des séminaires et des travaux de réflexion importants sur la pédagogie différenciée, l'inter-transdisciplinarité et la pédagogie de projet notamment. Actuellement, nous essayons de travailler sur un plan plus concret en proposant quelques cours axés davantage sur la pratique et le perfectionnement des enseignants non spécialistes.

Combien de membres le GRT compte-il?

Le groupe compte 25 membres: les présidents des associations cantonales ainsi que des membres de comités cantonaux ou individuels, sans oublier le président de l'ASEP, le responsable de la formation continue et le responsable du groupe homologue de Suisse alémanique. Ces trois personnes ne participent pas à nos séances, mais reçoivent toutes les informations. Très concrètement, le GRT regroupe 18 Romands et 4 Tessinois, dont six femmes en tout.

Quelles sont vos préoccupations actuelles et comment se présente le programme du GRT à moyen terme?

Depuis le printemps 99, le GRT a été très actif. Il s'est notamment employé à mobiliser tous les membres ASEP et les associations cantonales pour informer les autorités scolaires et politiques au sujet du nouveau texte de l'ordonnance fédérale. Ce travail va se poursuivre ces prochains mois, en collaboration avec l'ASEP, en vue d'éclairer les

membres et les associations cantonales sur tout ce qui touche de près ou de loin à l'entrée en vigueur de ce nouveau texte de loi. Par ailleurs, le GRT met actuellement sur pied un concept de communication-information dont l'objectif premier consiste à favoriser et faciliter les contacts entre les différents partenaires et intervenants. Il envisage d'utiliser différents canaux déjà existants, comme les revues cantonales, la revue «mobile», les assemblées annuelles, etc. pour se faire connaître et transmettre l'information.

La formation continue et les problèmes qu'elle soulève – du point de vue des demandes de congé notamment – est également un point sur lequel nous travaillons. Là aussi, nous sommes en train d'élaborer un système d'information, de différenciation et de collaboration avec les centres de perfectionnement, les autorités et les associations cantonales.

Plus pratiquement, quelles mesures avez-vous prises sur ce plan?

Nous avons mis au point une nouvelle formule pour 2001, les différents cours étant groupés sur 2 modules de 3 jours. Je renvoie toute personne intéressée au programme des cours encarté dans le numéro 5/00 de la revue «mobile».

En conclusion, je suis bien consciente que les choses bougent beaucoup en ce moment, pas toujours à bon escient. Je sais aussi que les repères ont tendance à s'estomper et j'aimerais que, plutôt que de subir cette période d'effervescence, les enseignants d'EP puissent au contraire y participer pleinement: c'est la seule chance pour l'éducation physique de se maintenir au centre de l'enseignement! **m**



Christiane Dini-Bessard fait partie du Groupe romand et tessinois depuis sa création, il y a dix ans. Nommée à sa présidence en mai 1999, elle a repris la succession de Jean-Claude Bussard, représentant de ce groupe au sein du Comité central de l'ASEP.

De son parcours professionnel, on peut dire qu'il est bien rempli. En 1977, Christiane Dini-Bessard obtient le diplôme fédéral de maîtresse d'éducation physique I à Lausanne et, en 1998, une licence en lettres dans la même université. Actuellement, elle enseigne l'allemand et l'espagnol tout en continuant, comme elle le fait depuis 1982, à assumer sa fonction d'animatrice pédagogique en éducation physique.